

B43 MATÉRIEL POUR ÉCRIRE OU DESSINER; ACCESSOIRES DE BUREAU

B43L OBJETS SUR LESQUELS ON ÉCRIT OU ON DESSINE; ACCESSOIRES POUR ÉCRIRE OU DESSINER (outillage d'atelier pour le traçage des pièces à travailler B25H 7/00; enseignement de l'écriture ou du dessin G09B 11/00)

Note

La présente sous-classe ne couvre pas les dispositifs servant à la fois à apprendre ou à aider à écrire, qui sont couverts par le groupe G09B 11/00. [3]

Schéma général

ARTICLES SUR LESQUELS ON ÉCRIT OU DESSINE

Tableaux	1/00
Sous-main	3/00
Planches à dessin	5/00

MATÉRIEL POUR TRACER

Des lignes droites.....	7/00
Des cercles	9/00
D'autres courbes	11/00
Moyens pour empêcher le glissement	12/00

D'autres figures	13/00
SUPPORTS À FIXER AUX BRAS OU AUX MAINS.....	15/00
BUVARDS	17/00
ACCESSOIRES POUR	
Effacer ou gratter.....	19/00
Essuyer les tableaux ou ardoises.....	21/00
Tailler les crayons ou mines.....	23/00
ENCRIERS; LEURS SUPPORTS	25/00; 27/00

Articles sur lesquels on écrit ou dessine

1/00 Tableaux ou tablettes utilisables d'une façon répétée pour écrire ou dessiner (planches à dessin B43L 5/00)

- 1/02 . Ardoises
- 1/04 . Tableaux noirs (chevalets ou supports pour tableaux A47B 97/04)
- 1/06 . . rigides
- 1/08 . . flexibles
- 1/10 . . Surfaces d'écriture de ces tableaux
- 1/12 . ayant des surfaces d'écriture translucides produisant des impressions visuelles par coopération avec des éléments du support

3/00 Sous-main pour écrire ou dessiner, p.ex. bloc de buvars (buvards B43L 17/00)

5/00 Planches à dessin (tables à dessin A47B 27/00, A47B 85/02; chevalets pour planches à dessin A47B 97/04)

- 5/02 . comportant des moyens pour fixer des feuilles de papier à celles-ci (punaises à dessin B43M 15/00)

Matériel d'écriture ou de dessin

7/00 Règles (guides ou glissières pour règles autres que ceux pour équerres en T B43L 13/04; règles courbes ou pistolets B43L 13/20; règles caractérisées par des marques pour la mesure ou similaires, p.ex. règles ou rubans avec échelles ou repères de mesure pour la lecture directe, G01B)

Note

Dans le présent groupe, l'expression suivante a la signification ci-dessous indiquée:

- "règle" désigne un instrument ou son arête servant de guide pour tracer une ligne droite. [5]

- 7/02 . Equerres en té

- 7/027 . Règles multiples non ajustables disposées à angle droit (B43L 7/02 a priorité) [5]
- 7/033 . Règles multiples non ajustables formant des angles autres que droits [5]
- 7/04 . à rouleaux (à rouleaux conjugués B43L 13/02)
- 7/08 . avec des dispositifs permettant la fixation d'équipement de dessin supplémentaire, p.ex. pour hachurer, pointiller
- 7/10 . Règles multiples mobiles l'une par rapport à l'autre [5]
- 7/12 . . Equerres articulées [5]
- 7/14 . . Equerres coulissantes [5]

9/00 Instruments pour tracer des cercles ou instruments analogues (règles courbes ou pistolets B43L 13/20)

- 9/02 . Compas (compas de réduction B43L 9/08; compas pour tracer des spirales B43L 11/06)
- 9/04 . . Compas à verge
- 9/06 . . avec des branches formées par des ressorts plats
- 9/08 . Compas ou diviseurs de réduction
- 9/10 . . avec des dispositifs pour tracer des polygones
- 9/12 . Diviseurs (diviseurs de réduction B43L 9/08)
- 9/14 . avec l'extrémité des branches interchangeables pour permettre la transformation en compas, diviseurs, ou compas à calibrer (B43L 9/24 a priorité)
- 9/16 . Caractéristiques communes aux compas, diviseurs ou compas à calibrer
- 9/18 . . Branches avec joints articulés
- 9/20 . . Pivots
- 9/22 . . Moyens de réglage de l'angle des branches, indépendamment des pivots
- 9/24 . . Moyens pour monter des pointes ou des instruments à écrire sur les branches

11/00 Instruments pour tracer des courbes non-circulaires (règles courbes ou pistolets B43L 13/20)

- 11/02 . pour tracer des sections coniques
- 11/04 . . pour tracer des ellipses

- 11/045 . . . avec des cordes ou des éléments flexibles similaires [5]
- 11/05 . . . avec des roues dentées [5]
- 11/055 . . . avec des moyens de guidage [5]
- 11/06 . pour tracer des spirales
- 11/08 . pour tracer des développantes
- 12/00 Moyens pour empêcher le glissement [5]**
- 12/02 . magnétiques [5]
- 13/00 Instruments de dessin, ou matériel ou accessoires d'écriture ou de dessin, non prévus ailleurs** (pochoirs pour la décoration de surfaces B44D)
- 13/02 . Appareils à tracer ou dispositifs de dessin pour conserver le parallélisme (équerres en T B43L 7/02)
- 13/04 . . Guides ou glissières pour règles
- 13/06 . . . avec tiges de guidage articulées
- 13/08 . . Têtes de rapporteur
- 13/10 . Instruments à pantographe pour copier, agrandir ou réduire (aménagements pour le copiage sur machines-outils B23Q)
- 13/12 . . Dispositifs d'écriture multiple
- 13/14 . Dispositifs pour le dessin en perspective
- 13/16 . . à main levée
- 13/18 . . . comportant un équipement optique ou de projection (systèmes ou appareils optiques G02B; appareils de projection G03B)
- 13/20 . Règles courbes ou pistolets
- 13/22 . . Règles à courbure réglable
- 13/24 . Dispositifs pour transmettre des mouvements échelonnés à un équipement de dessin, p.ex. pour hachurer
- 15/00 Supports à fixer aux mains ou aux bras pour faciliter l'écriture ou le dessin**
- 17/00 Buvards** (blocs de buvards B43L 3/00; combinés avec des instruments pour écrire B43K 29/04; fabrication de buvards D21F 11/14) [2]
- 17/02 . pour feuilles de papier-buvard
- 17/04 . . tenus à la main
- 17/06 . pour papier-buvard en bobine
- 17/08 . . Buvards en forme de rouleaux
- 17/10 . utilisant un matériau buvard autre que le papier
- 19/00 Grattoirs, gommes ou dispositifs pour effacer; Supports appropriés** (gommes ou grattoirs combinés avec des instruments pour écrire B43K 29/02, B43K 29/18)
- 19/02 . Grattoirs (couteaux en général B26B)
- 19/04 . Effaceurs à fibres
- 21/00 Dispositifs pour essuyer les tableaux noirs ou les ardoises**
- 21/02 . avec des moyens pour absorber la poussière de craie
- 21/04 . Supports pour les dispositifs d'essuyage
- 23/00 Dispositifs pour tailler les crayons ou les mines** (outils de meulage ou de coupe en général B24, B26; combinés avec des instruments pour écrire B43K 29/06) [2]
- 23/02 . avec transmission à engrenage
- 23/04 . . à manivelle
- 23/06 . dans lesquels les crayons ou mines sont taillés par le seul mouvement axial contre les lames de coupe
- 23/08 . dans lesquels les crayons ou mines sont taillés principalement par le mouvement de rotation contre les lames de coupe (B43L 23/02 a priorité)
- 25/00 Encriers** (récipients à liquide en général B65D, p.ex. B65D 1/00)
- 25/02 . à godets séparés pour tremper la plume
- 25/04 . . alimentés par des systèmes à pression
- 25/06 . . alimentés par l'inclinaison des récipients
- 25/08 . avec des dispositifs pour dissoudre la poudre d'encre
- 25/10 . avec des moyens pour supporter des objets
- 25/12 . comportant des moyens pour essuyer les porte-plumes
- 27/00 Supports d'encriers**
- 27/02 . aménagés pour fixer des objets sur ceux-ci
- 27/04 . susceptibles d'être fixés à d'autres objets